

Coronavirus (COVID-19)

Québec, le 30 mars 2020

AUX DIRIGEANTES, AUX DIRIGEANTS ET AUX PARTENAIRES DU RÉSEAU DE L'ÉDUCATION

Mesdames,
Messieurs,

Je suis fier de vous annoncer que, dès aujourd'hui, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur lance, en collaboration avec nombre d'acteurs et de partenaires éducatifs du réseau qui ont travaillé à son développement, le nouveau site *L'école ouverte*, lequel est destiné aux parents qui souhaiteraient contribuer à soutenir les apprentissages de leurs enfants.

En cette période de fermeture des écoles, il est toujours possible de s'ouvrir à une continuité scolaire. C'est pourquoi notre nouvelle plateforme porte un nom qui symbolise une école ouverte sur son monde, sur son milieu scolaire, sur sa communauté et, surtout, sur un univers de possibilités.

Les élèves et les parents y trouveront des milliers de ressources pour apprendre, créer, se divertir et bouger; un peu comme à l'école. Les activités suggérées sont variées et faciles à réaliser pour les enfants de tous les niveaux scolaires. Elles leur permettront de maintenir leurs acquis et de stimuler leurs apprentissages. Chacun pourra suivre son propre parcours, et ce, dans toutes les matières.

De nouvelles activités seront ajoutées régulièrement pour cultiver le plaisir d'apprendre au quotidien. Des activités destinées aux enfants ayant des besoins particuliers seront également proposées très prochainement.

Pour accéder à la plateforme *L'école ouverte*, il suffit de visiter le : ecoleouverte.ca.

Je tiens à rappeler que l'objectif de cette plateforme est d'offrir aux parents et aux enfants des outils pour faire face au défi que représente actuellement l'organisation familiale. L'implication parentale est donc volontaire. Je précise que ces activités, n'étant pas obligatoires, ne feront l'objet d'aucune évaluation. J'espère sincèrement qu'elles pourront aider les parents à soutenir leurs jeunes dans la poursuite de leur développement éducatif.

Je souhaite aussi que la plateforme *L'école ouverte* soit adoptée par les équipes-écoles dans l'accompagnement à distance qu'elles offrent à leurs élèves.

Je vous rappelle qu'à partir du 6 avril prochain, une trousse d'activités pédagogiques clé en main vous sera acheminée. Nous vous demanderons alors de la faire parvenir aux directions des établissements de votre territoire, lesquelles pourront ensuite transmettre le tout à leur équipe-école. La trousse contiendra des suggestions d'activités pédagogiques pour tous les niveaux, du préscolaire jusqu'aux différents cycles du primaire et du secondaire. Elle pourra par ailleurs être bonifiée ou adaptée, si cela est souhaité, avant d'être envoyée aux parents.

Je termine en remerciant toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la mise en place de cette plateforme Web qui, je le crois, permettra aux parents d'accompagner leurs enfants dans leurs apprentissages, et ce, dans le plaisir.

À vous tous, un immense merci, et ça va bien aller.

Le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,



Jean-François Roberge